

22 mars 1907

HERBIER BOISSIER

CHAMBÉSY



SUISSE.

Très honnête Monsieur,

Répondant à votre carte du 15 mars que nous venons de recevoir, nous avons l'honneur de vous informer que le N° 8 du Bulletin vous a été très soigneusement expédié le 1<sup>er</sup> août 1906. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver dans notre réserve aucun exemplaire dépareillé nous permettant de vous remplacer le N° égaré. — Nous pensions pouvoir le reconstituer en recourant aux tirés à part des auteurs; malheureusement ce N° n'était constitué que par 3 suites de précédents articles:

- 1<sup>o</sup> Bornmiller, (Pissaia - Amygdalas de l'Uberselzige)
- 2<sup>o</sup> Th. Herzog (Laubmoose Badens, fin), et 3<sup>o</sup> Stephan (Species hepaticarum, Lophocolea 26-58, Ann.)

— L'imprimeur décomposant le texte une quinzaine de jours après l'impression, nous avons toujours fait le nécessaire pour que le N° soit régulièrement expédié le 1<sup>er</sup>, ou au plus tard le 3<sup>e</sup> jour

à Monsieur le Professeur Dr. J. A. Henriques,  
Directeur du Jardin Botanique de l'Université de Coimbra

de chaque mois, de manière à ce que les réclamations nous parvenant dans la quinzaine qui suit l'édition du N°, nous puissions faire face à ces réclamations dans la mesure du possible : nous ne pourrons admettre d'exception que pour les pays d'Amérique, en raison de la distance. Nous avons spécifié cette condition d'abonnement au bas de la 2<sup>e</sup> page de la couverture, et nous vous serions fort obligé, au cas où votre exemplaire ne vous ferait pas parvenir un peu tard vers le 5 ou le 6 de chaque mois, de bien vouloir nous prévenir de suite afin que nous puissions vous y prendre à temps pour vous faire face.

Quant à l'Index Botanique, nous sommes en pourparlers pour se renvoyer à une institution qui s'en occupe spécialement : le personnel ou le temps nécessaires manquent à l'Herbarium pour pouvoir continuer cette entreprise en 1917. Nous nous réservons d'aviser nos anciens abonnés de l'Index dès que nous aurons une réponse définitive.

En regrettant très vivement de n'avoir été prévenus à temps pour pouvoir faire droit à vos réclamations, nous vous prions d'agréer, très respectueusement, l'expression de nos sentiments très distingués.

Léon BERNARD